

# LES RATS



Les rats sont des rongeurs, des mammifères aux incisives tranchantes à croissance continue. Omnivores, ils se nourrissent d'aliments, de cadavres ou d'excréments, de cuir, de tissu, de papier,...

Service Logement : 02/600 57 30



Édit. Resp.: Myriem Amrani, Présidente du CAFA Asbl - Rue du Fort, 25 à 1060 Bruxelles

## **LES CONSÉQUENCES DE LEUR PRÉSENCE DANS LE LOGEMENT**

Ces rongeurs, indésirables dans nos habitations, sont porteurs de maladies et occasionnent des dégâts aux objets, aux réserves alimentaires,... Leurs incisives à croissance continue les obligent à ronger tout ce qui est à leur portée.

## **COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?**

Lorsque l'on détecte leur présence dans les premières semaines d'occupation, il faut en informer par recommandé le propriétaire qui fera appel à une firme spécialisée dans la lutte contre ce type de parasites.

Passé ce délai (+ou- 1 mois), c'est au locataire de s'en occuper. Celui-ci pourra prendre contact avec la commune de Saint-Gilles qui après constat, enverra une société spécialisée moyennant une légère participation aux frais de dératisation (20 €).

Durant sa visite, le technicien spécialisé peut vous aider à détecter les endroits par lesquels les rongeurs s'introduisent dans le logement et vous donner des conseils pour éviter leur retour.  
Exemple : placement d'une nouvelle grille d'égout, réparation d'une canalisation, d'une fissure, etc...



**Service Sécurité Hygiène et Environnement  
de la Commune de Saint-Gilles**

Place Maurice Van Meenen 39, 1060 Saint-Gilles

Tél. 02 536 03 10

Site : <http://www.stgilles.irisnet.be>

